

Avis de participation à une réunion d'Information Syndicale à transmettre à votre IEN

Mme/M.

Le

Ecole :

à Madame l'Inspectrice, Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale

Circonscription de :

Objet : droit à l'information syndicale pendant le temps de travail (décret n° 82-447 du 28 mai 1982).

Madame l'Inspectrice, Monsieur l'Inspecteur,

J'ai l'honneur de vous informer que dans le cadre du droit à l'information syndicale (6 heures) pendant le temps de travail, je prendrai :

3 h / 6 h * de l'animation pédagogique du

3 h / 2 h / 1h30 * de la réunion de cycle du

3 h / 2 h / 1h30 * de la réunion du Conseil des maîtres du

2 h de la réunion du Conseil d'école du

(* entourer le temps qui correspond à la durée prévue de la réunion choisie)

- Je participerai à la demi-journée d'Information Syndicale (3 h) organisée par le SNUDI-FO, le à (commune).
- La (les) réunion(s) d'Information Syndicale n'est (ne sont pas) encore fixée(s) ; je vous en aviserai dès que j'en aurai connaissance.

Je vous prie d'agréer, Madame l'Inspectrice, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de mes respectueuses salutations.